



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

\* \* \*

## ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE PROCÉDURE DE DECLARATION DE DE PROJET n°1 VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE JOSSE

**Demandeur : Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS)**

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Josse, **du 16 juillet 2018 à 9 heures au 16 août 2018 à 18 heures, durant 32 jours** consécutifs.

Mr Gérard COURCELLES, a été désignée commissaire enquêteur par le président du Tribunal administratif de Pau.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public sur support papier en mairie de Josse, aux jours et aux heures d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis, jeudis de 14h à 18h et les mercredis, vendredis de 9h à 12h. Les pièces du dossier seront également consultables sur un poste informatique en mairie de Josse aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, Allée des Camélias, 40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE dès la publication du présent avis. Il sera en outre, également disponible et téléchargeable durant l'enquête publique sur le site internet de la Communauté de communes : [www.cc-macs.org](http://www.cc-macs.org) rubrique Environnement - Urbanisme.

Les observations, pourront également être adressées à l'attention du commissaire enquêteur par courrier électronique avec une taille maximale de 8 Mo pour les pièces jointes, à l'adresse suivante : [plu.josse.dp1@cc-macs.org](mailto:plu.josse.dp1@cc-macs.org). Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Les observations transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes : [www.cc-macs.org](http://www.cc-macs.org) rubrique Environnement - Urbanisme ; Enquête PLU communaux ; Josse : déclaration de projet n°1 PLU ; Observations électroniques.

La personne responsable de l'enquête publique est le Président de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, qui peut être contacté à l'adresse [service.urbanisme@cc-macs.org](mailto:service.urbanisme@cc-macs.org) ou au 05 58 77 23 23.

Le commissaire enquêteur, sera présent en mairie de Josse :

- **Le lundi 16 juillet 2018 de 9h à 12h ;**
- **Le jeudi 02 août 2018 de 16h à 19h ;**
- **Le jeudi 16 août 2018 de 15h à 18h ;**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Josse, au siège de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et à la Préfecture des Landes.

Le président de la Communauté de communes MACS